

# Le code statistique non signifiant (CSNS) : rappel des principes, point sur les usages

Assemblée plénière du CRIES - 5 décembre 2023



05/12/2023

**1 LE SERVICE RENDU**

**2 MODALITÉS PRATIQUES**

**3 LES USAGES**

# 01 LE SERVICE RENDU

## Proposer une « aide aux appariements de données individuelles » pour l'ensemble du Service Statistique Public

- Accroître l'usage des sources administratives
- Enrichir les statistiques sans augmenter la charge d'enquêtes
- Apporter une offre standardisée au sein du SSP pour plus de compatibilité entre les services
- Garantir la confidentialité des données d'identification des personnes

## LE SERVICE CSNS FOURNIT :

- **Une clé d'appariement**
  - Unique pour un individu donné quel que soit le fichier où il se trouve,
  - Utilisable par différents utilisateurs
  - Pérenne pendant 10 ans (sauf faille de sécurité)
- **Aux membres du SSP**
- **Pour faciliter l'appariement de fichiers**
- **Cette clé est le NIR haché/chiffré**



## LE CSNS EST CALCULÉ :

- Soit directement à partir du NIR
- Soit à partir de traits d'identité après identification au RNIPP pour retrouver le NIR
  
- Le processus est standardisé
- En libre service via une application dédiée
- Gratuit

## – Processus découlant de :

- La loi pour une République Numérique (n°2016-1321 du 7 octobre 2016)
- Complétée par un décret (n°2016-1930 du 28/12/2016) et un arrêté (28 septembre 2020)

## – Pour bénéficier du service : signature d'un contrat (SSM) ou Charte (interne Insee) valable 5 ans

## – Le service CSNS est :

- Sous-traitant du traitement d'appariement (au sens RGPD)
- Les responsables de traitement sont les propriétaires de fichiers qui font les démarches RGPD
- N'intervient pas dans les relations entre les propriétaires de fichiers qui souhaitent appairer leurs données entre eux (le service CSNS ne signe pas de convention d'appariement)
- Chaque propriétaire de fichier fait ses demandes de CSNS de manière indépendante

# 02

## MODALITÉS PRATIQUES

---



## – Dépôt des NIR ou des traits d'identité

- Traits d'identité : nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance
- NIR ou traits d'identité accompagnés d'un numéro d'ordre non significatif (pas de variables d'intérêt)
- Format prescrit
- Volume :
  - Interne Insee NIR : pas de limite
  - SSM NIR : 25 millions
  - Tout utilisateur traits d'identité source administrative : 5 millions
  - Tout utilisateur traits d'identité source enquête : 3 millions

- **Retrait des CSNS :**
  - **Entre 5 mn et 8 heures après le dépôt**
  - **Récupération de :**
    - **Numéro d'ordre non signifiant**
    - **CSNS**
    - **Indicateur individuel de qualité pour chaque CSNS**
    - **Indicateurs agrégés de qualité**
- **Le service CSNS ne conserve aucune donnée**



## – Individuels :

Valeur de l'indicateur	Intitulé	Taux de faux positifs correspondant
1	Parfaitement fiable	moins de 1 %
2	Très fiable	moins de 2 %
3	Fiable	moins de 5 %
4	Assez fiable	moins de 10 %
5	Peu fiable	moins de 20 %
6	Très peu fiable	moins de 40 %
7	Non fiable	plus de 40 %

## – Agrégés :

- Valeurs manquantes ou en anomalie en entrée
- Comparaison entrée/sortie sur la répartition par note qualité, âge, lieu de naissance

# 03

## LES USAGES

---

## – 7 SSM :

- Dares
- Drees
- SIES
- SDES
- DEPP
- Immigration (en cours)
- Justice (en cours)

## – 6 Unités Insee :

- DERA, DRCVM, UEDS, DD, Résil
- DDAR pour les PSAR (en cours)



- DANS LES BILANS 2022 DES PRODUCTEURS POUR LE CNIS, RUBRIQUE « APPARIEMENTS DE DONNÉES INDIVIDUELLES UTILISANT LE CSNS » :
  - Appariement Base Tous salariés 2020 (Insee) avec la base SISMMO (Dares) pour enrichir SISMMO de données statistiques individuelles sur les salaires, ainsi que l'ensemble des appariements qui en découlent (Inserjeunes, Force, etc.)
  - Appariement EIR-ENIACRAMS (Drees) pour étudier le passage à la retraite des bénéficiaires de minima sociaux et les parcours passés des personnes qui entrent au minimum vieillesse dès le début de leur période de retraite
  - Appariement EIR-enquête Motivations de départ en retraite (Drees) pour enrichir l'enquête avec le détail du calcul du montant de retraite
  - Appariement ERFIS 2020 et Filosofi 2020 avec la Base Tous salariés 2020 via Fideli 2020 (Insee) pour étudier les revenus exonérés absents des déclarations fiscales

- Répertoires d'étudiants SISE et de la base du Système d'information sur les mouvements de main-d'œuvre (SISMMO) pour établir des indicateurs d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur (SIES et Dares) par formation et établissement
- Répertoire statistique des véhicules routiers avec Fideli (SDES) pour savoir qui détient quel type de véhicule et étudier l'impact de la transition écologique sur les différentes catégories de ménages (notamment par niveau de vie)
- Appariement entre Fideli et les enquêtes annuelles de recensement (Insee) pour étudier la vulnérabilité énergétique des ménages (relier caractéristiques des logements et niveau de vie à un niveau territorial fin)

- Enquête Care avec les données sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) (Drees) pour étudier les parcours d'entrée dans l'APA
- Enquête VQS (Drees)
  - avec Fideli pour analyser le lien entre incapacités et revenus,
  - avec l'échantillon national interrégimes d'allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux (ENIACRAMS) et CNAF pour analyser les incapacités des bénéficiaires de minima sociaux
  - avec l'Échantillon Interrégimes de Retraités (EIR) pour analyser le lien entre retraite et incapacités
- Enrichissement de l'ENIACRAMS avec les données RSA pour mieux connaître le parcours des bénéficiaires
- Appariement de l'EIR avec l'EDP (Drees) pour étudier le non-recours au minimum vieillesse
- Enrichissement de l'enquête Modes de garde avec l'EIC et la DSN (Drees) pour analyser le recours aux prestations liées aux congés parentaux
- Appariement entre le panel des personnels de la Depp et le SISE du SIES pour étudier les trajectoires universitaires des enseignants



- Le CSNS permet d'envisager des évolutions de l'Enquête Annuelle de Recensement (EAR) :
  - Entre les enquêtes annuelles de recensement et la DSN pour tester la récupération de l'établissement employeur dans la DSN
  - Enquêtes annuelles de recensement et Fideli pour améliorer l'appariement entre l'EAR et les données fiscales
- Le CSNS et les enquêtes ménages :
  - Le fait de disposer des CSNS dans la base de sondage permet d'envisager d'enrichir les réponses des enquêtés répondant par des appariements ex post avec différentes sources
  - Lorsque les enquêtes interrogent des logements et non des individus, le CSNS de la base de sondage ne suffira pas => réflexion en cours sur l'intégration de compléments dans le Tronc commun des ménages (traits d'identité pour toutes les personnes du ménage enquêtées pour pouvoir calculer leur CSNS)

- Facilite les appariements et doit s'accompagner de plus de transparence
  - rassembler ces informations et les mettre en ligne de façon simple, en lien avec les recommandations du groupe de concertation sur Résil (<https://www.cnis.fr/instances/groupe-de-travail-repertoire-statistique-des-individus-et-des-logements-resil/>)
  - étudier la question d'un examen en opportunité au CNIS de ces appariements, (en cohérence avec les préconisations du groupe de concertation sur Résil)
- Les questions liées à la mise à disposition, des chercheurs notamment, des données résultant des appariements (sans le CSNS) sont à approfondir quant aux modalités, au-delà du principe de mise à disposition qui ne fait pas débat
- Les appariements avec des données de santé sont en dehors du champ ; instruire (avec la Drees notamment) si cela peut évoluer en lien avec les récentes évolutions du décret cadre NIR

## Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



---

Olivier Haag

Directeur du Programme Résil

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

[olivier.haag@insee.fr](mailto:olivier.haag@insee.fr)